

plaire. Ceux qui n'auront pas souscrit, payeront 9. florins de change.

On en imprimera une quantité sur de beau grand papier Royal, dont les Souscripteurs payeront 9. florins de change, moitié en souscrivant, moitié lorsqu'on delivrera l'exemplaire. Ceux qui n'auront pas souscrit en payeront 12. florins de change.

On recevra les souscriptions jusqu'au mois de *Fevrier* 1728., & au mois d'*Août* suivant on delivrera les exemplaires.

Personne n'a écrit avec plus d'exaëtitude l'*Histoire des grands Chemins de l'Empire Romain*, que *Nicolas Bergier*, Avocat au Siege Présidial de *Rheims*. Son Livre qui est d'une profonde érudition, & qui d'ailleurs contient tout ce qu'il y a de plus curieux dans la belle antiquité, comme les Edifices sacrez & profanes, publics & privez; les Palais & les Maisons de Campagne, les Sepulchres, l'étenduë & les limites de l'*Empire Romain*; les routes & les Etapes pour la marche & le logement des Troupes, les Postes, les Couriers, & les Voitures, les Rivieres navigables, les Canaux, & les Ports de Mer, &c. a mérité des éloges & l'approbation de tous les Sçavans; & comme il est devenu très-rare & d'une grande cherté, des personnes curieuses ont engagé le Libraire à en faire une nouvelle Edition, & même ont contribué de leurs soins pour la rendre plus correcte. On ne change rien au langage de *Bergier*, persuadé qu'il y a des Livres auxquels on ne peut retoucher sans les gâter, & que le moindre respect qu'on doit aux Auteurs de réputation, est de les imprimer comme ils se sont fait imprimer eux-mêmes.

V. *Italie*. L'Academie *Albrizienne* établie depuis peu à *Venise*, non seulement se soutient, mais
fait